# Acccord CE/Norvège: participation aux travaux de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies OEDT

1999/0203(CNS) - 23/05/2000

La commission a adopté le rapport (procédure de consultation) de M. Maurizio TURCO (TDI, I) modifiant la proposition relative à la participation de la Norvège aux travaux de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT). Le rapport de la commission est principalement consacré au rapport d'évaluation des activités de l'Observatoire présenté en mars 2000 et estime que certaines des conclusions qui y sont formulées devraient être prises en considération, en particulier les critiques concernant les dysfonctionnements du Réseau européen d'Information sur les drogues et les toxicomanies (REITOX) et du Conseil d'administration de l'Observatoire. Il fait dès lors valoir qu'il est nécessaire de conditionner la participation de pays tiers comme la Norvège à une révision profonde du règlement portant création de cet observatoire, et ce afin de tenir compte de ces remarques et de garantir l'efficacité et la fiabilité des activités de l'Observatoire.